# Département du Bas-Rhin
# Arrondissement de Sélestat-Erstein
# COMMUNE DE BOLSENHEIM

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**

**Séance du jeudi 24 octobre 2016**

**Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire**

**Nombre de conseillers élus : 11 Conseillers en fonction : 11 Conseillers présents : 10**

**Absent excusé : Madame Sandrine TESORO**

*FERMAGE* **:** *LOCATION DE BIENS COMMUNAUX*
*RÉCUPÉRATION TAXE CHAMBRE D'AGRICULTURE 2016*

Monsieur Arnaud ANTONI-ARRUS, 2ème Adjoint, propose et demande que le calcul du fermage des baux ruraux subisse la variation de + 1,61 %, conformément à l'évolution de l'indice départemental des fermages.

Il soumet également le calcul du taux à l'are pour le recouvrement de la taxe de la chambre d'Agriculture – à hauteur de 50 % - soit 0,03509 euros à l'are, à récupérer auprès des locataires des biens communaux pour 2016 selon les pièces jointes à la présente délibération.

En conséquence, l'Adjoint sollicite les conseillers présents (**hors la présence de M. François RIEHL, Membre concerné**) de bien vouloir approuver :

- d'une part la hausse de l'indice de 1,61 %
- d'autre part le calcul du taux à l'are de 0,03509 euros servant de base à la récupération de la taxe de la Chambre d'Agriculture.

Article 758 pour les titres de recettes

**Exprimés : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0**

**ADOPTE**

Suivent les signatures au registre. Pour copie conforme.

Fait à Bolsenheim, Le Maire-Adjoint : Arnaud ANTONI-ARRUS